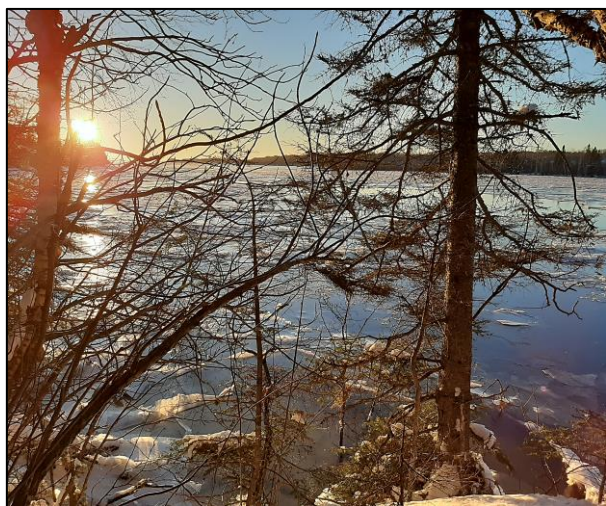
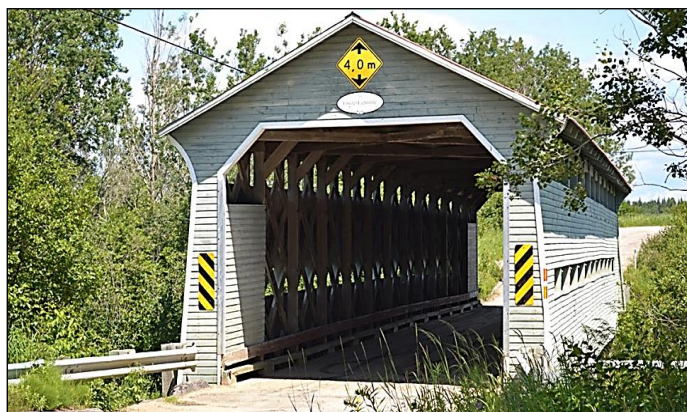




LE CACARDEUR

Bulletin municipal
Édition mars 2021



Crédit photo : Lyse Rioux



Crédit photo : Marie-Pier Fortier



Crédit photo : Lise Thibeault



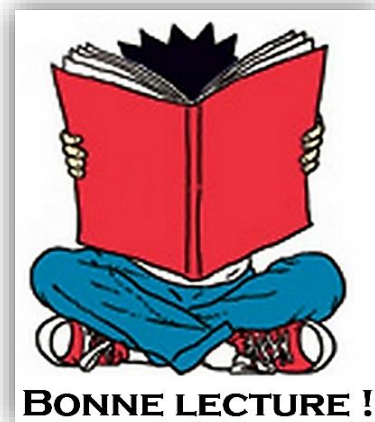
Crédit photo : Lise Audet



Crédit photo : Roger Langlais

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE.....	3
PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL	6
PHOTOS RECHERCHÉES.....	7
AVEZ-VOUS UN TERRAIN À VENDRE ?.....	8
SERVICE DES LOISIRS	9
POLITIQUE FAMILIALE & M.A.D.A.....	12
COMITÉ LOCAL P.S.P.S	23
SERVICE D'URBANISME	25
PROGRAMME RÉNO-RÉGION	26
TRAVAUX PUBLICS.....	27
JEUX - DIVERTISSEMENT	28
ANNONCES	29
CAPSULES : PRÉVENTION INCENDIE	30
CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX	32
CAPSULE : SANTÉ.....	33
MARS - MOIS DE LA NUTRITION	34
MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T	35
MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2021.....	37
RÉPONSE : JEUX – DIVERTISSEMENT	38
TABLE DES MARÉES	39
COORDONNÉES – NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR.....	40
HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL.....	40
DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR.....	40



Noter que vous pouvez également lire votre Cacardeur, en couleur, sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.pointe-aux-outardes.ca



LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !

MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens !



Nous voilà arrivés au point de bascule de la saison froide. Dans quelques semaines, le mois de mars nous fera entrer dans les prémices du printemps. Après l'équinoxe, les journées qui continueront de s'allonger et de se réchauffer amèneront, pour le plus grand plaisir de bien des gens, des conditions idéales pour la pratique des sports hivernaux.

Pour certaines personnes, comme moi, ce temps de l'année revêt la promesse de jours plus cléments ou toutes les activités de la vie courante deviendront, de jour en jour, plus faciles. La beauté de la chose est que chaque saison apporte ses charmes et ses inconvénients alors, il n'en tient qu'à nous d'en tirer les meilleures parties.

Cela dit, voici maintenant les principales décisions traitant de certains sujets d'intérêt public prises, par le conseil, lors de la session ordinaire du 9 février, tenues à huis clos et en mode visioconférence.

Notez qu'il vous est toujours possible de visionner les séances, en vous rendant sur le site web de la municipalité.

COVID-19 :

Le 8 février dernier la Côte-Nord est passée au palier d'alerte orange avec, toutefois, des mesures plus restrictives que celles que nous avons connu avant le 9 janvier 2021. Parmi les six (6) régions qui sont au palier orange au Québec, la Côte-Nord se retrouve assurément dans la situation la plus enviable. À l'échelle du Québec, tout semble indiquer que la deuxième vague de la COVID-19 est désormais dernière nous.

Donc, il faut espérer que la semaine de relâche scolaire ne vienne pas bousiller tous les efforts des nord-côtiers et des Québécois. Toutefois, il subsiste des inquiétudes quant aux variants qui pourraient, selon plusieurs épidémiologistes, nous entraîner dans une troisième vague.

Cependant, il faut garder bon espoir que la vaccination qui devrait s'accélérer, à partir du printemps, fasse échec à une nouvelle vague.

Toujours les mêmes mots, vigilance, résilience, persévérance mais aussi, et surtout, ESPOIR de meilleurs lendemains.

FINANCES :

Voici maintenant, un résumé des principales dépenses et engagements de crédits autorisés lors de la dernière session du conseil municipal.

• OFFICE D'HABITATION DE MANICOUAGAN

Nous avons accepté les prévisions budgétaires 2021 de l'Office municipal d'habitation de Manicouagan dont fait désormais partie l'Orée des bois de Pointe-aux-Outardes. Nous avons donc adopté une résolution, à l'effet que la municipalité verse sa part de contribution au montant de 1 444 \$.

• BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE (BAT) RAGUENEAU

Depuis plusieurs années, les trois (3) autres municipalités de la péninsule et la Ville de Baie-Comeau aident financièrement la municipalité de Ragueneau, afin de lui permettre d'exploiter le bureau d'accueil touristique qui fait la promotion, en saison estivale, de tous les attraits de la Manicouagan. Selon le budget prévisionnel déposé, la part de notre municipalité serait de 5 000 \$ annuellement.

Nous avons donc adopté une résolution selon laquelle la municipalité de Pointe-aux-Outardes s'engage pour les années 2021, 2022 et 2023, à verser sur présentation du rapport financier de l'année en cours du BAT, le montant réel des dépenses pouvant aller jusqu'à un maximum de 5 000 \$ par année.

• ACTIVITÉS – PLAISIRS D'HIVER 2021

Bien que différente cette année, en raison de la Covid-19, il y aura des activités adaptées aux mesures sanitaires en vigueur lors de la semaine de relâche. Nous avons donc entériné des dépenses pour un montant de 600 \$, qui sera pris à même le budget de la Politique familiale et M.A.D.A, pour permettre la réalisation des activités prévues lors de la Semaine familiale du 28 février au 6 mars 2021.

ÉROSION DES BERGES : Bonne nouvelle !

Le 19 février dernier, le Ministère de l'Environnement et de Lutte contre les changements climatiques (MELCC) nous a confirmé que notre certificat d'autorisation (CA), nous était officiellement délivré.

Cependant, la seule pièce manquante au casse-tête pour nous permettre de débiter les travaux de recharge de plage, pour la stabilisation des berges à l'est du vieux quai, est le CA de Pêches et Océans Canada (MPO).

Néanmoins, j'ai bon espoir que la rencontre du 26 février avec les gens du MPO nous aura permis d'obtenir le CA, et ce, à très court terme. Ce qui, en principe, devrait être une simple formalité. Cela étant, nous pourrons enfin octroyer le contrat et les travaux préliminaires pourront débiter au cours des prochaines semaines.

Chose certaine, le chantier comme tel, sur les berges de Pointe-aux-Outardes, débiter en juin prochain pour se terminer en décembre 2021.

Note : Comme toujours, si vous voulez en savoir plus concernant les décisions prises par vos élus, je vous invite à visiter notre site Web, ou il vous est possible de consulter les procès-verbaux de toutes les sessions du conseil municipal.

Au plaisir de vous saluer très prochainement !

Serge Deschênes

Maire de notre magnifique Municipalité de Pointe-aux-Outardes.

TAXES MUNICIPALES

PRENEZ NOTE QUE LES COMPTES DE TAXES MUNICIPALES, POUR L'ANNÉE 2021, ONT ÉTÉ EXPÉDIÉS LE 19 FÉVRIER DERNIER.

Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse effectuer le paiement de vos taxes.

Vous avez aussi la possibilité de payer vos taxes municipales directement à la municipalité : par chèque ou en argent comptant.



Noter que la municipalité NE DISPOSE PAS de terminal pour le paiement Interac.

PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL

Prochaine réunion du conseil :

**Lundi, le 8 mars 2021
à 19h30**



**La salle du conseil n'a pas les dimensions nécessaires afin de respecter la distanciation sociale requise par la santé publique.
Par conséquent, la réunion se fera à huis clos par visioconférence.**

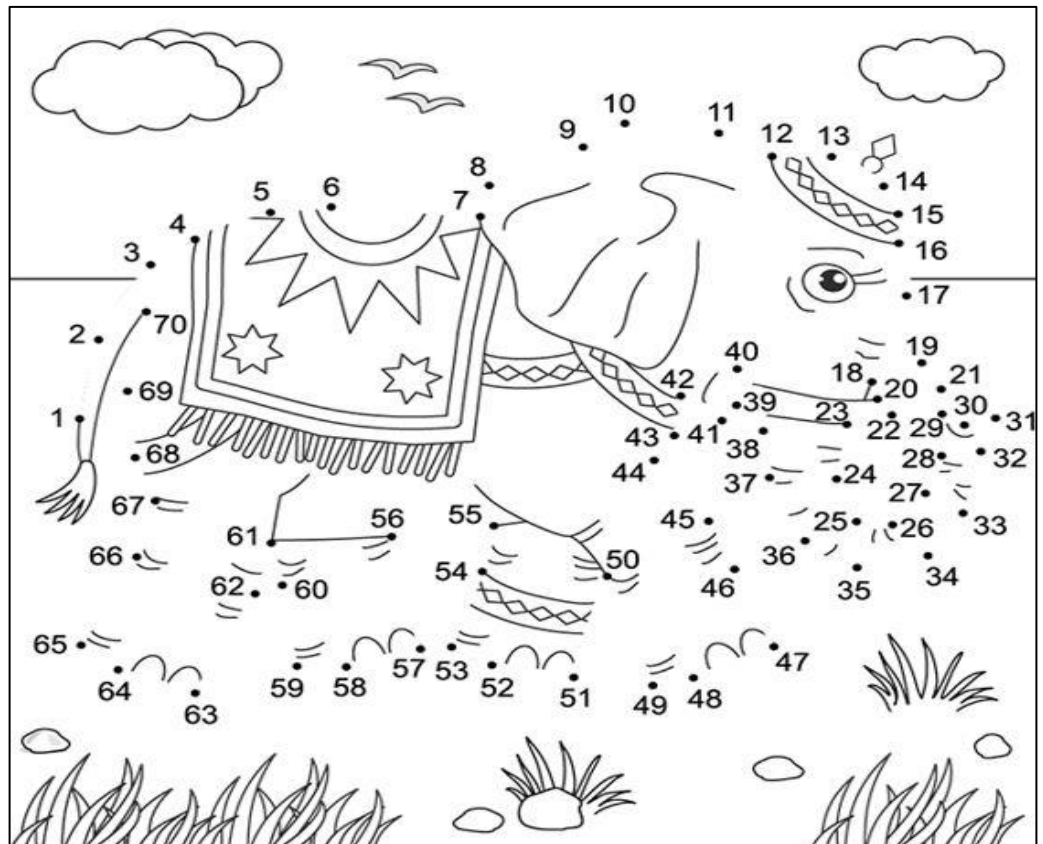


**Vous avez des questions pour le conseil municipal ?
Vous pouvez les faire parvenir à l'adresse suivante :**

danah.h@pointe-aux-outardes.ca

**RELIE LES
POINTS EN
SUIVANT
L'ORDRE
NUMÉRIQUE
DES NOMBRES.**

**COLORIE
ENSUITE
L'IMAGE**



PHOTOS RECHERCHÉES

Comme vous le savez, à tous les mois, la reliure du Cacardeur affiche de nouvelles photos de la municipalité de Pointe-aux-Outardes : vos photographies. Des photos qui représentent vos activités de plein air, de paysage, de faune, la beauté de notre municipalité et sa grande diversité, etc.



De plus, prendre note que vos photos pourraient être utilisées dans une mosaïque à titre de couverture pour la page d'accueil du site web de la municipalité.

Merci à Mme Lyse Rioux, Mme Marie-Pier Fortier, Mme Lise Thibeault, Mme Lise Audet et M. Roger Langlais pour les photos publiées ce mois-ci.

N'hésitez pas et envoyez vos clichés à l'adresse suivante : municipalite@pointe-aux-outardes.ca

MOTS CACHÉS : THÈME – PRINTEMPS (10 lettres mélangées)

R	L	R	I	N	O	S	I	A	R	O	L	F
U	I	S	P	M	E	T	N	I	R	P	E	R
E	E	S	I	R	A	C	S	U	M	S	L	S
L	L	S	N	S	E	N	I	A	R	G	L	E
F	O	E	O	O	E	I	U	L	P	E	E	T
N	S	E	S	N	I	P	E	D	O	S	D	T
O	N	L	I	O	M	T	F	I	L	S	N	E
E	O	U	A	I	V	U	A	N	L	I	O	R
G	D	O	V	S	E	E	E	T	E	C	R	E
R	R	B	U	O	C	U	O	C	N	R	I	U
U	U	I	O	L	E	B	R	E	H	A	H	Q
O	O	G	C	C	R	O	C	U	S	N	L	A
B	B	S	R	E	I	N	A	T	N	I	R	P

PAQUERETTES
PLANTATIONS
PRINTANIER
HIRONDELLE
COUVAISON
FLORAISON
GIBOULEES
PRINTEMPS
BOURGEON
ECLOSION
MUSCARIS
NARCISSE
BOURDON

GRAINES
COUCOU
CROCUS
POLLEN
SOLEIL
FLEUR
HERBE
PLUIE
OEUF
NID



RÉPONSE À LA PAGE : 38



AVEZ-VOUS UN TERRAIN À VENDRE ?

A photograph of a wooden sign with the text "TERRAIN À VENDRE" in bold, black, sans-serif capital letters. The sign is stuck in a grassy field with a blue sky in the background. The sign is slightly tilted and has a small green vine wrapped around its post.

**AVEZ-VOUS UN TERRAIN
À VENDRE SUR
LE TERRITOIRE DE
POINTE-AUX-OUTARDES ?**

*Nous pouvons faire la
promotion de votre terrain en plus
de ceux de la Société de développement.*

**Pour plus d'informations, contactez la Société de
développement de Pointe-aux-Outardes au 418-567-2203**

SERVICE DES LOISIRS

Mars, mois d'hiver doux et clément qui nous amène tranquillement vers le printemps !!

Je vous rappelle que je suis en télétravail selon les mesures gouvernementales en vigueur. Vous pouvez me joindre par courriel à loisirs@pointe-aux-outardes.ca ou en laissant un message privé sur la page Facebook de la municipalité. *Notez que je n'ai pas accès à ma boîte vocale au Centre des loisirs.*

En ce qui concerne une possible reprise des activités, soyez assurés que nous suivons attentivement les directives gouvernementales en lien avec la COVID-19. Nous sommes conscients que les décisions prises ne sont pas toujours selon vos désirs mais sachez que ce n'est pas facile de prendre rapidement des décisions avec toutes les contraintes et les responsabilités qui en découlent. Personne n'a fait face à une pandémie mondiale avant. Nous faisons donc tout notre possible dans les circonstances et espérons votre compréhension, votre soutien et votre collaboration.

PATINOIRE :



Nous ne savons pas combien de temps encore nous allons pouvoir maintenir la glace praticable avec un niveau de qualité. Pour obtenir les détails, au jour le jour, nous vous invitons à suivre la situation sur la page Facebook et sur le site web de la municipalité.

Nous vous rappelons l'importance de respecter les mesures de la santé publique et de respecter les horaires. Nous comptons sur votre bonne collaboration avec le personnel en place qui est là pour assurer la sécurité de tous et faire appliquer la réglementation en vigueur.

SENTIER DES SKIEURS DE LA SAVANE :

Malgré les faibles quantités de neige reçues, les bénévoles ont pu entretenir l'accès au sentier afin de permettre la pratique de la raquette et du Fatbike. Et, dernièrement, le sentier a pu être tracé pour la pratique du ski de fond.

Nous vous rappelons que **le sentier se veut un sentier multiusage pour la pratique du ski de fond, de la raquette et du Fatbike. Nous comptons sur votre collaboration afin de partager le sentier municipal à ces fins et de respecter la signalisation sur place.** L'entretien des pistes se fait par un comité de bénévoles autorisés par la municipalité. Sans leur contribution, ce service ne serait pas le même. Nous les remercions pour leur implication.

GLISSADE :

En raison des faibles quantités de neige tombées au sol cet hiver, nous ne serons pas en mesure de construire une glissade cette année. Nous sommes désolés de cette décision, mais nous n'avons malheureusement pas eu le coup de pouce de dame nature sur ce dossier. Nous espérons revenir en force la saison prochaine.

DÉFI CHÂTEAU DE NEIGE :

Dernière chance !!! C'est presque la fin pour participer à ce magnifique concours «Défi château de neige».

Profitez-en pour aller jouer dehors ! **Loisir & Sport Côte-Nord** vous a préparé des prix de participation de fou !!!! Familles, services de gardes, organismes et école de Pointe-aux-Outardes, à vos châteaux.

Vous avez **jusqu'au 8 mars** prochain pour vous inscrire. Plus de détails à :

<https://defichateaudeneige.ca/region/cote-nord>



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :



Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes en discussion afin de voir à une réouverture des services et comment procéder à celle-ci. Nous en ferons l'annonce sur la page Facebook et sur le site web de la municipalité et grâce au système téléphonique. Nous sommes conscients des inconvénients et travaillons tous ensemble afin de vous offrir le service de bibliothèque.

En attendant, nous vous rappelons que vous pouvez profiter des nombreux services en ligne disponibles sur le Portail du **Réseau Biblio**

Côte-Nord : plus de 3000 titres de revues à consulter en ligne, prêt de livres numériques et de livres audio, Généalogie Québec et plus encore.

Si vous n'avez pas encore votre NIP temporaire, vous pouvez en faire la demande directement sur le site web suivant :

<https://www.reseaubibliocn.qc.ca/quoi-de-neuf/demander-un-nip-request-a-pin>

CULTURE CÔTE-NORD : Saviez-vous que la municipalité est membre chez Culture Côte-Nord ? Cela nous permet d'avoir une meilleure connaissance des dossiers et des enjeux culturels sur la Côte-Nord et de contribuer de façon concrète à la vie culturelle de votre communauté. Le tout est en lien direct avec notre politique de loisirs et de culture.



Le répertoire des membres de Culture Côte-Nord témoigne de la vitalité culturelle de notre région. Il rassemble les artistes, les artisanes et artisans, les travailleuses et travailleurs, les organismes culturels, de même que les municipalités et les organismes socioéconomiques qui œuvrent à faire rayonner la culture nord-côtière partout sur le territoire.

Vous êtes artiste, artisan ou organisme du monde culturel ? Pour votre information, l'adhésion est gratuite cette année. Aussi, Culture Côte-Nord offre, en mars, plusieurs formations numériques, et ce, **gratuitement et en ligne** pour tous. **VOICI LA PROGRAMMATION :**

Les 5 et 8 mars : FORMATION - Mettre à profit les liens naturels entre culture et pensée numérique. (9 h 00 à 12 h 00)

Le 11 mars : CONFÉRENCE - Des œuvres numériques ? Faites-le vous-même ! (12 h 00 à 13 h 30)

Le 20 mars : ATELIER - Turboésie : création poétique interactive. (10 h 00 à 12 h 30)

Le 26 mars : FORMATION - Rédiger du contenu à l'ère numérique. (13 h 00 à 16 h 00)

Pour plus de détails sur les formations, rendez-vous au : <https://culturecotenord.com/territoire-numerique/#1613143769881-fba357a1-7e62>



POLITIQUE FAMILIALE & M.A.D.A

En ce qui concerne une possible reprise des activités, soyez assurés que nous suivons attentivement les directives gouvernementales en lien avec la COVID-19.

À propos de la politique : Nous en sommes à la dernière année du plan d'action pour notre politique familiale et M.A.D.A. Le comité poursuit son travail afin que les activités du plan soient réalisées. De plus, il réévaluera le plan d'action afin qu'il soit mis à jour, et ce, en fonction des nouvelles réalités de nos familles et de nos aînés.

Notre comité travaillera sur les actions à mettre en place et à réaliser pour les trois prochaines années. Celle-ci traiteront du transport et de la sécurité, des communications, de la santé et du soutien communautaire, de l'urbanisme, de la participation et du sentiment d'appartenance, des loisirs et de la culture. La politique familiale et M.A.D.A se veut complémentaire et en collaboration avec la politique de loisirs et de culture.

Merci aux membres du comité en place :



- Julien Normand, conseiller responsable
- Dave Prévèreault, conseiller
- Andréane Dion, Maison des jeunes, le S.Q.U.A.T
- Jocelyne Bouchard, F.A.D.O.Q de PAO
- Chantal de Verteuil, Cercle des fermières de PAO
- Nathalie Ouellet, organisatrice communautaire au CISSSCN
- Robert Leblanc, citoyen
- Fabiola Vielma, citoyenne
- Josée Tremblay, citoyenne
- Joëlle Bernier, superviseure des loisirs et de la culture.

L'une des actions de notre politique qui est appréciée de nos familles est la **Semaine de relâche – Plaisirs d'hiver**.

Voici donc la programmation **(pages suivantes)** pour la semaine du 28 février au 6 mars prochain. Bien sûr, les activités sont adaptées en fonction des mesures sanitaires en vigueur. Nous espérons, cependant, que vous allez vous amuser et participer en famille aux activités proposées !

Bonne semaine de relâche à tout le monde !



À COLORIER





RELACHE 2021



DIMANCHE 28	LUNDI 1	MARDI 2	MERCREDI 3	JEUDI 4	VENREDI 5	SAMEDI 6
*Concours de dessin de votre activité familiale préférée à PAO À gagner : 2 paniers de matériel/activités artistiques	<u>9h00 – 11h00</u> Café-Chocolat chaud Causerie en pyjama ZOOM **Inscriptions obligatoires	Décoration de biscuits **Inscriptions obligatoires	*Concours de sculpture ou bonhomme de neige À gagner : 3 cartes cadeaux de 30\$ chez Sports Experts Baie-Comeau	<u>13h15-14h45</u> Suite de l'alimentation de bébé – une bouchée à la fois par ZOOM **Inscriptions obligatoires	Rallye Auto – Découvre ou redécouvre ta municipalité **Inscriptions Obligatoires	*Concours de Lyp'Sync ou chorégraphie À gagner : 3 cartes cadeaux de 30\$ au Centre Manicouagan
	<u>13h15-14h45</u> Alimentation de bébé – une bouchée à la fois par ZOOM **Inscriptions obligatoires		<u>13h00-14h30</u> Impro virtuelle Zoom **Inscriptions obligatoires	<u>16h00-20h00</u> Randonnée de raquettes aux flambeaux **Inscriptions obligatoires Départ aux 30 minutes		

*Les concours sont réservés aux résidents de Pointe-aux-Outardes seulement

**Places limitées, inscriptions obligatoires à loisirs@pointe-aux-outardes.ca



Lundi 1er mars
9h00 à 11h
Café
choix chaud
serie en
dama
- Inscriptions obligatoires



ACTIVITÉ ANNULÉE



Alimentation de bébé - une bouchée à la fois

1er et 4 mars 2021 à 13h 15 par Zoom

donné par Manon Asselin, infirmière et étudiante au
BACCALAURÉAT en sciences infirmières de l'UQAR

Places limitées - inscriptions obligatoires
par courriel loisirs@pointe-aux-outardes.ca
d'ici le 25 février

EN COLLABORATION AVEC
POINTE-AUX-SUCRES

Décoration de biscuits dans le confort de votre foyer



MARDI LE 2 MARS 2021
INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES
AVANT LE 25 FÉVRIER 2021
QUANTITÉS LIMITÉES



Concours de sculpture ou bonhommes de neige

MERCREDI LE 3 MARS 2021

RÉSERVÉ AUX RÉSIDENTS DE PAO SEULEMENT

ENVOIE-NOUS LA PHOTO DE VOTRE

CRÉATION PAR COURRIEL À LOISIRS@POINTE-AUX-OUTARDES.CA OU PAR MESSAGE PRIVÉ DE LA

PAGE FACEBOOK DE LA PAGE FACEBOOK DE LA

POLITIQUE FAMILIALE ET MADA D'ICI LE 7 MARS 2021.

PARMI TOUS LES PARTICIPANTS, 3 CARTES-CADEAUX CHEZ

SPORTS EXPERTS BAIE-COMEAU SERONT ATTRIBUÉS AU

HASARD. LES PHOTOS SERONT PARTAGÉES SUR LES

RÉSEAUX SOCIAUX ET DANS LE CACARDEUR.

BONNE CHANCE À TOUS!!



Mercredi 3 mars 2021-13h00 à 14h30

pour tous

Imprévu
vi
ne

Inscriptions avant le 25 février 2021 par courriel à
loisirs@pointe-aux-outardes.ca

ACTIVITÉ ANNULÉE

Venez lâchez votre fou

JEUDI LE 4 MARS 2022

RANDONNÉE DE RAQUETTES AUX FLAMBEAUX



DÉPART AUX 30 MINUTES
MAXIMUM 8 PERSONNES
PAR DÉPART

entre 16h00 et 20h00

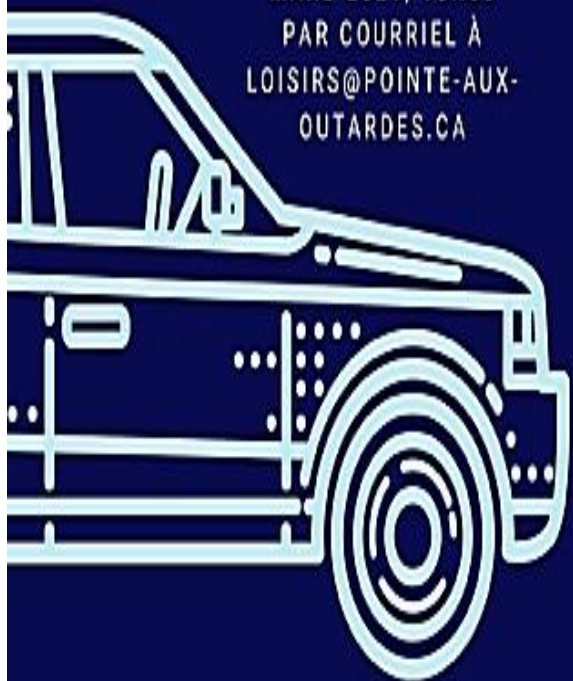


Inscriptions obligatoires avant le 3 mars 2021, 16h00
par courriel à loisirs@pointe-aux-outardes.ca

Vendredi 5 mars 2021

**Rallye Auto
Découvre ou
redécouvre ta
municipalité**

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES
AVANT LE 3
MARS 2021, 16H00
PAR COURRIEL À
LOISIRS@POINTE-AUX-
OUTARDES.CA

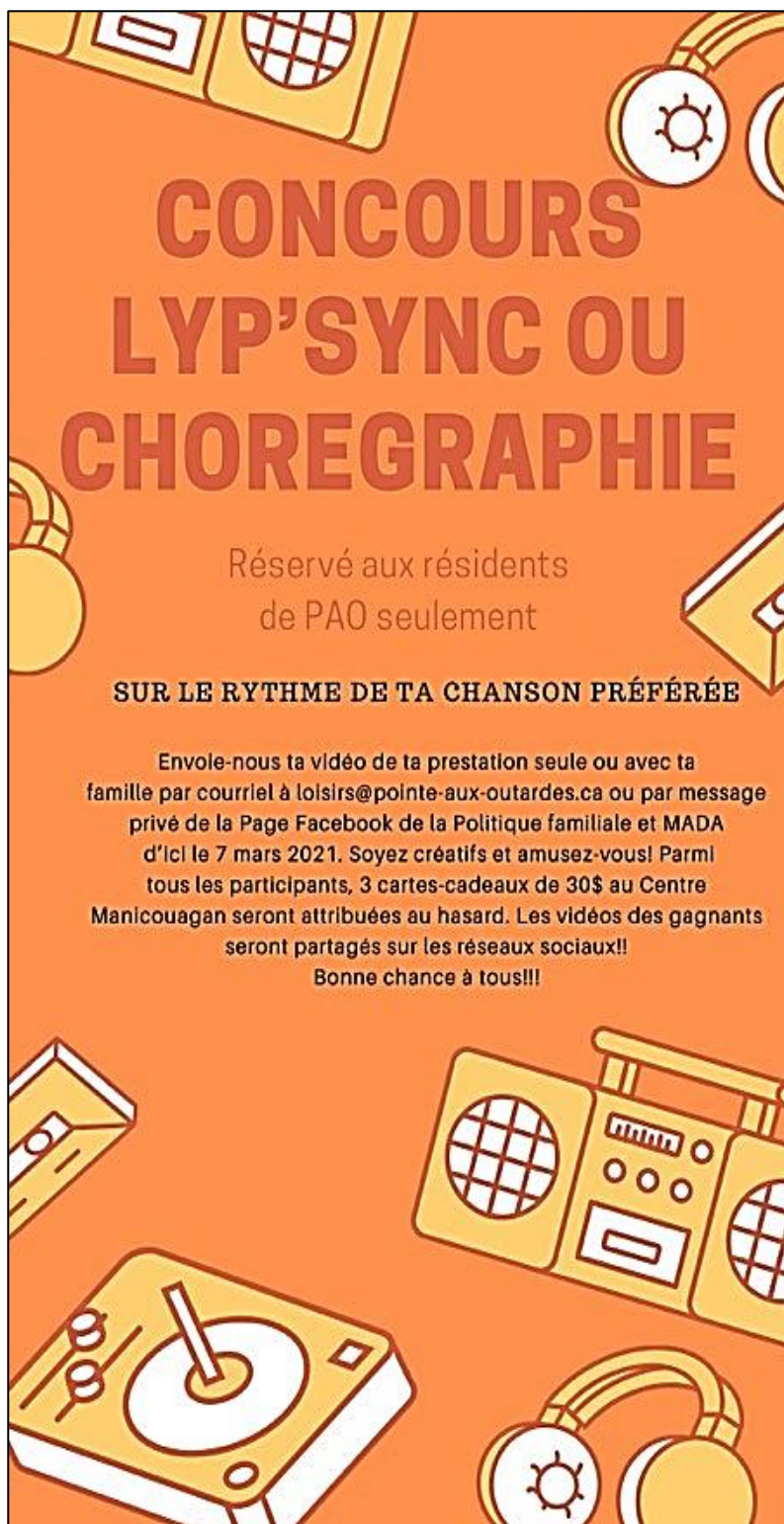


**CONCOURS
LYP'SYNC OU
CHOREGRAPHIE**

Réservé aux résidents
de PAO seulement

SUR LE RYTHME DE TA CHANSON PRÉFÉRÉE

Envole-nous ta vidéo de ta prestation seule ou avec ta famille par courriel à loisirs@pointe-aux-outardes.ca ou par message privé de la Page Facebook de la Politique familiale et MADA d'ici le 7 mars 2021. Soyez créatifs et amusez-vous! Parmi tous les participants, 3 cartes-cadeaux de 30\$ au Centre Manicouagan seront attribuées au hasard. Les vidéos des gagnants seront partagés sur les réseaux sociaux!!
Bonne chance à tous!!!



HORAIRE DE LA PATINOIRE - SEMAINE DE RELÂCHE

Du dimanche 28 février au samedi 6 mars 2021**

Dimanche 28	Lundi 1 ^{er}	Mardi 2	Mercredi 3	Jeudi 4	Vendredi 5	Samedi 6
Patinage libre (20 personnes max) 13h00 à 15h00	Patinage libre (20 personnes max) 13h00 à 15h00	Patinage libre (20 personnes max) 13h00 à 15h00	Patinage libre (20 personnes max) 13h00 à 15h00	Patinage libre (20 personnes max) 13h00 à 15h00	Patinage libre (20 personnes max) 13h00 à 15h00	Patinage libre (20 personnes max) 13h00 à 15h00
Hockey 14 ans et moins (8 personnes max) 15h00 à 16h45	Hockey 14 ans et moins (8 personnes max) 15h00 à 16h45	Hockey 14 ans et moins (8 personnes max) 15h00 à 16h45	Hockey 14 ans et moins (8 personnes max) 15h00 à 16h45	Hockey 14 ans et moins (8 personnes max) 15h00 à 16h45	Hockey 14 ans et moins (8 personnes max) 15h00 à 16h45	Hockey 14 ans et moins (8 personnes max) 15h00 à 16h45
FERMÉ ENTRE 17h00 et 18h00						
Patinage libre (20 personnes max) 17h00 à 19h30	Patinage libre (20 personnes max) 17h00 à 19h30	Patinage libre (20 personnes max) 17h00 à 19h30	Patinage libre (20 personnes max) 17h00 à 19h30	Patinage libre (20 personnes max) 17h00 à 19h30	Patinage libre (20 personnes max) 18h00 à 19h30	Patinage libre (20 personnes max) 18h00 à 19h30
Hockey libre (8 personnes max) 19h30 à 20h45	Hockey libre (8 personnes max) 19h30 à 20h45	Hockey libre (8 personnes max) 19h30 à 20h45	Hockey libre (8 personnes max) 19h30 à 20h45	Hockey libre (8 personnes max) 19h30 à 20h45	Hockey libre (8 personnes max) 19h30 à 20h45	Hockey libre (8 personnes max) 19h30 à 20h45
Fermeture 21h00						

****si la température le permet**

IMPORTANT : Premier arrivé, premier servi. Si vous voulez vérifier l'affluence à la patinoire, vous pouvez appeler le surveillant des loisirs durant les heures d'ouverture au 418-567-2177 poste 1.

Hockey libre : selon la réglementation en vigueur, le port du casque et du protège-cou est obligatoire, aucun prêt de matériel ne pourra être fait cette année en lien avec les mesures sanitaires.

Veillez noter que la salle communautaire du Centre des loisirs n'est pas disponible pour des activités libres.
La programmation pour la relâche 2021 est une action de votre Politique familiale et MADA.



Consignes générales

- Pour certaines activités, les places ou les quantités sont limitées, les inscriptions sont obligatoires.
- Les concours sont réservés aux résidents de Pointe-aux-Outardes seulement.
- Les concours doivent être faits dans le confort de votre foyer et vous devez envoyer votre participation par courriel à loisirs@pointe-aux-outardes.ca
- Par la transmission de vos images/documents de vos participations pour les concours, vous consentez à ce que la municipalité puisse les diffuser et les utiliser pour des fins de promotion ou autres.
- Pour les activités par ZOOM, le lien vous sera envoyé par courriel avant votre activité.
- Pour l'activité de biscuits, la distribution des biscuits se fera au Centre des loisirs, le mardi à 10h00 et les mesures sanitaires seront appliquées.
- Pour l'activité de raquettes, les inscriptions sont obligatoires et les départs se feront aux 30 minutes pour des groupes de 8 personnes maximum. Le prêt de raquettes peut se faire sans frais.
- Pour l'activité de rallye auto, les instructions vous seront envoyées par courriel.
- Les activités proposées sont en lien avec les mesures sanitaires en vigueur.
- Distanciation de 2m entre les participants et bulles familiales en vigueur partout
- Signature du registre à l'intérieur du Centre des loisirs OBLIGATOIRE pour tous.
- Port du masque ou couvre-visage fortement recommandé sur la glace, OBLIGATOIRE À L'INTÉRIEUR.

CONFINEMENT CHEZ LES AÎNÉS :



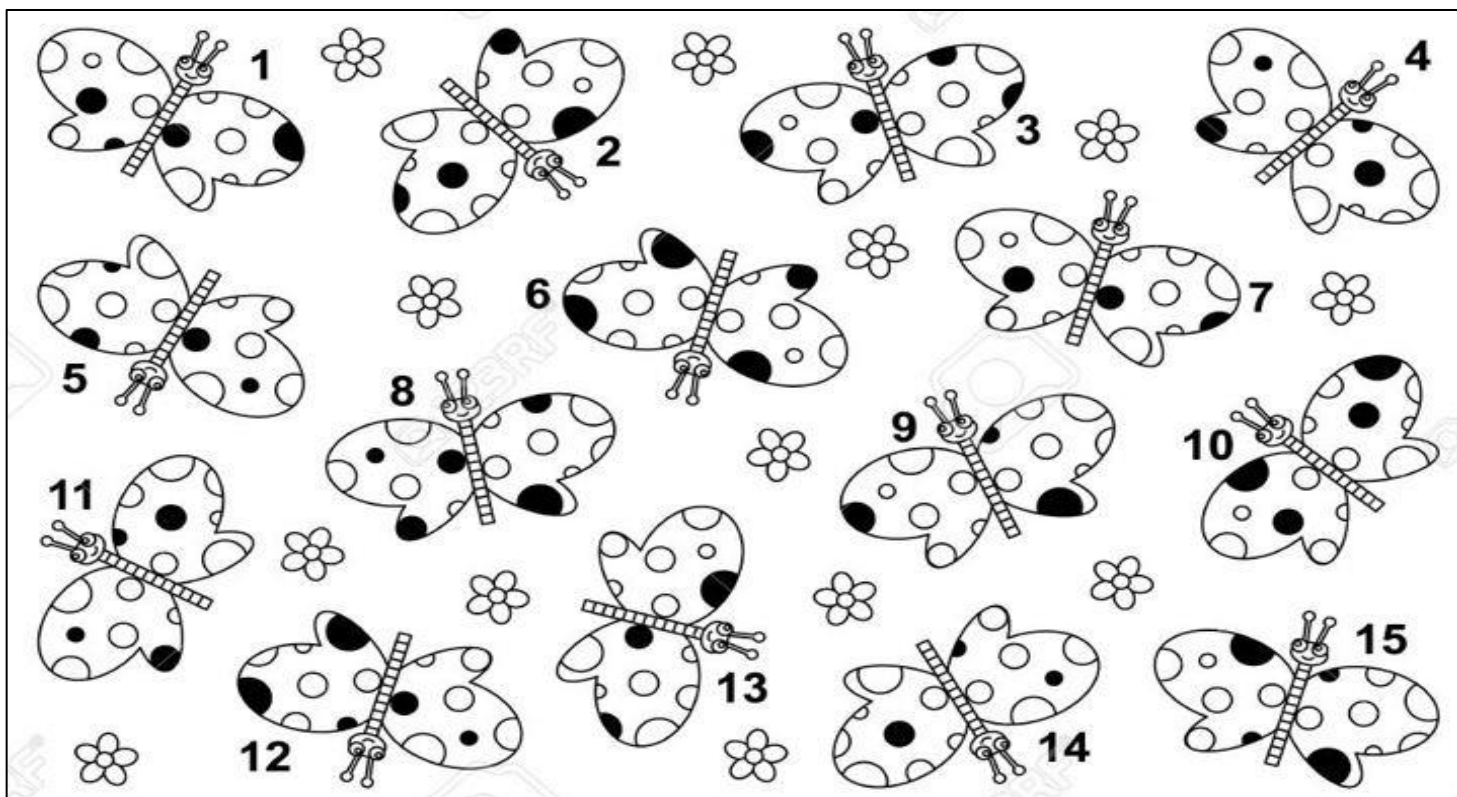
Le service des loisirs peut faire le **prêt de tablettes électroniques ou d'ordinateurs portables** aux aînés résidents, et ce, afin qu'ils puissent communiquer avec leurs proches durant cette période. Les quantités sont limitées.

Également, la **livraison de casse-têtes** se fera directement à la porte de nos aînés pour divertissement ! **C'est gratuit !**

Pour réservation ou autres informations, téléphoner au bureau municipal au 418-567-2203 et laisser votre message. Je vous recontacterai dès que possible.

Je suis disponible pour vos suggestions, commentaires ou répondre à vos questions : loisirs@pointe-aux-outardes.ca

TROUVE LES DEUX (2) PAPILLONS IDENTIQUES



RÉPONSE À LA PAGE : 38

ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS DE 12 ANS ET MOINS : Pour vous inspirer un peu, voici une liste d'idées d'activités (à cocher) à faire avec votre enfant durant cette période et qui aident à son développement.

50 CHOSES QUE CHAQUE ENFANT DEVRAIT AVOIR FAITES

De moins en moins d'enfants jouent dans la nature.

C'est pourquoi le National Trust britannique a mis au point une liste d'activités que tous les enfants devraient avoir faites avant leurs 12 ans :

- | | |
|---|--|
| ☐ Grimper dans un arbre | ☐ Chercher des fossiles |
| ☐ Se laisser rouler jusqu'en bas d'une colline | ☐ Regarder le soleil se lever |
| ☐ Camper en pleine nature | ☐ Grimper en haut d'une grande colline |
| ☐ Construire une cabane | ☐ Se faufiler derrière une cascade |
| ☐ Faire des ricochets | ☐ Nourrir un oiseau dans sa main |
| ☐ Courir sous la pluie | ☐ Partir à la chasse aux insectes |
| ☐ Faire voler un cerf-volant | ☐ Chercher des têtards |
| ☐ Pêcher à l'aide d'un filet | ☐ Attraper un papillon à l'aide d'un filet |
| ☐ Manger une pomme cueillie dans un arbre | ☐ Suivre des empreintes d'animaux |
| ☐ Jouer avec des châtaignes | ☐ Observer la vie aquatique d'un étang |
| ☐ Faire une bataille de boules de neige | ☐ Imiter le cri d'un hibou |
| ☐ Chercher des trésors enterrés sur une plage | ☐ Faire l'inventaire des plantes d'une mare |
| ☐ Faire des pâtes de sable | ☐ Observer une chenille se développer |
| ☐ Construire un barrage | ☐ Attraper un crabe |
| ☐ Faire de la luge | ☐ Se promener la nuit |
| ☐ Enterrer quelqu'un dans le sable | ☐ Semer, récolter, manger |
| ☐ Faire une course d'escargots | ☐ Nager dans une rivière |
| ☐ Marcher sur un arbre tombé | ☐ Faire du rafting en eaux vives |
| ☐ Se balancer au bout d'une corde | ☐ Allumer un feu sans allumettes |
| ☐ Se rouler dans la boue | ☐ Trouver son chemin à l'aide d'une carte et d'une boussole |
| ☐ Cueillir des mûres | ☐ Escalader des rochers |
| ☐ Observer un arbre de près | ☐ Cuisiner sur un feu de camp |
| ☐ Visiter une île | ☐ Descendre en rappel |
| ☐ Se laisser soulever par le vent | ☐ Faire une promenade avec un GPS |
| ☐ Siffler dans un brin d'herbe | ☐ Faire du canoë sur une rivière |

Plus d'information (en anglais) :
www.50things.org.uk

COMITÉ LOCAL P.S.P.S

RECHERCHE DE MEMBRES AU COMITÉ LOCAL - Programme de soutien aux projets structurants (P.S.P.S) de Pointe-aux-Outardes.

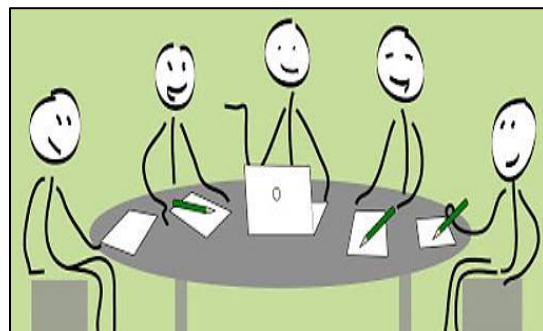


Le comité local du P.S.P.S est composé de personnes représentantes d'organismes ou de citoyens de différents secteurs de la communauté de Pointe-aux-Outardes. Le comité doit se rencontrer environ trois (3) ou quatre (4) fois l'an pour analyser des demandes de subventions déposées par des organismes ou par la municipalité dans le cadre du programme P.S.P.S offert par la MRC de Manicouagan.

Le programme de soutien au projet structurant vise notamment à soutenir financièrement des initiatives qui contribuent au développement de la MRC de Manicouagan. Un projet structurant a la capacité de mobiliser les intervenants locaux, en répondant aux besoins socioéconomiques identifiés par les communautés visées, en étant viable et obtenant l'appui du milieu, en permettant d'offrir de nouveaux services ou d'accroître les services existants, en présentant des impacts significatifs sur les communautés visées et en contribuant de façon significative à améliorer la qualité de vie.

Présentement, le comité est constitué de :

- Julien Normand, président
- Serge Deschênes, maire
- Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière
- Lisette Bouchard, bibliothèque municipale
- Solanges Bouchard, citoyenne
- Gilles Imbeault, citoyen
- Maryvonne Tremblay, Maison des jeunes, le S.Q.U.A.T
- Joëlle Bernier, superviseure des loisirs et de la culture

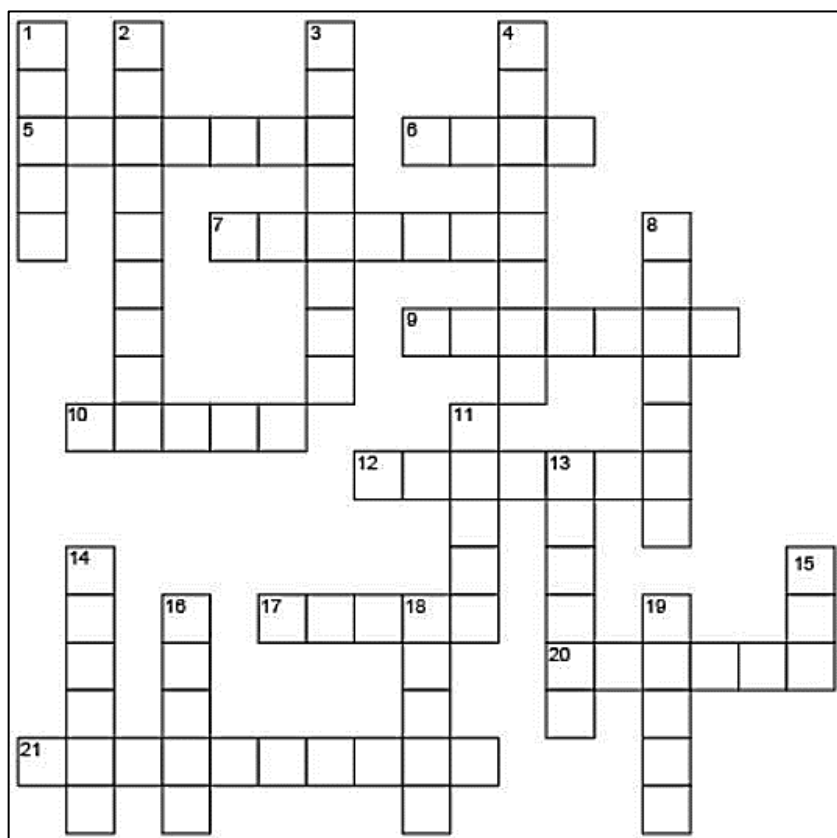


Ce comité est un élément important pour appuyer financièrement des projets pour le bien de notre communauté.

Nous invitons tous les organismes de la Municipalité à désigner une personne qui les représentera à ce comité. Pour vous inscrire ou pour de plus amples informations, communiquez avec madame Joëlle Bernier au 418-567-2177 poste 1 à loisirs@pointe-aux-outardes.ca ou aux coordonnées ici-bas. Merci et bonne journée !

M. Julien Normand, président du Comité local du P.S.P.S
418-293-7566 ou juliennormand@live.ca

MOTS CROISÉS : MÉTÉO



HORIZONTAL

- 5) Très forte tempête avec un vent très violent.
- 6) Air qui se déplace.
- 7) Très fort tourbillon de vent qui détruit tout sur son passage.
- 9) Plaque de glace sur la route quand il gèle.
- 10) Eau qui tombe du ciel en flocons blancs et légers quand il fait froid.
- 12) Raz de marée au Japon.
- 17) Très grosse pluie, éclairs et coups de tonnerre.
- 20) Astre qui donne de la lumière et de la chaleur à la Terre.
- 21) Sorte de nuage très près du sol qui ne permet pas de voir loin devant soi.

VERTICAL

- 1) Lorsque la température baisse, il fait ...
- 2) Objet placé sur un toit et qui tourne pour indiquer la direction du vent.
- 3) Très forte chaleur.
- 4) Bruit de l'orage.
- 8) Pluie fine.
- 11) Ensemble de gouttes d'eau dans le ciel.
- 13) Pluie qui arrive tout à coup et qui ne dure pas très longtemps.
- 14) Secousse électrique qui se produit dans le ciel et qui est accompagnée d'un éclair et d'un coup de tonnerre.
- 15) Moment où l'eau devient de la glace parce qu'il fait très froid.
- 16) Contraire de froid.
- 18) Glace toute blanche qui couvre le paysage quand il fait froid.
- 19) Eau qui tombe en gouttes des nuages.

RÉPONSES À LA PAGE : 38

SERVICE D'URBANISME

INSPECTEUR EN BÂTIMENT



Vous prévoyez faire des rénovations ou autres travaux, vous aurez besoin d'un permis. À cet effet, prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.

Prenez note que tous les formulaires de demande de permis sont sur le site Web de la municipalité <http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement>

à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ». Vous pouvez également vous les procurer au bureau municipal. Il suffit de compléter le formulaire de demande et de nous le faire parvenir.

Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Nom, adresse, lieu des travaux et numéro de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui fait les travaux ?
- Quand débiteront les travaux ?

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous.

PROGRAMME RÉNO-RÉGION

**DÉBUT DE LA PROGRAMMATION :
27 JUILLET 2020 JUSQU'AU 31 MARS 2021**



Votre résidence nécessite des réparations majeures ?

Vous êtes propriétaire-occupant ?

Votre revenu est limité ?

Le programme RénoRégion peut vous être utile !

L'aide financière peut atteindre 95 % du coût des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 \$. Cette subvention est versée seulement lorsque les travaux sont terminés. Le pourcentage de l'aide varie selon le revenu et la taille du ménage.

Le propriétaire n'est pas tenu de corriger l'ensemble des déficiences relevées sur son bâtiment. Il doit accorder la priorité aux déficiences qui touchent la sécurité ou la santé des occupants en rapport avec au moins un des éléments suivants : la structure, la charpente, la plomberie, le chauffage, l'électricité et la sécurité-incendie. Le coût minimal des travaux de réparations doit être de 2 000 \$ et plus.

Vous devez faire exécuter vos travaux par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec.



IMPORTANT : Tous les travaux exécutés avant d'avoir obtenu le certificat d'admissibilité émis par la MRC ne sont pas admissibles.
Formulaire de demande disponible au bureau municipal.

La Société d'habitation du Québec administre ces programmes et en confie l'application à l'échelle locale aux Municipalités régionales de comté (MRC).

Pour information : M. Jimmy Blouin 418-589-9594 poste 239
jimmy.blouin@mrcmanicouagan.qc.ca

TRAVAUX PUBLICS



LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rue sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité.

BAC BLEU ENDOMMAGÉ

Le bac bleu servant à la collecte sélective demeure la propriété exclusive de la Régie de gestion des matières résiduelles, **dès que vous remarquez un bris, veuillez immédiatement aviser Mme Noëlla Huard au 418-589-4557. N'essayez pas de le réparer vous-même.**

SAVIEZ-VOUS QUE

VOUS ÊTES TENU RESPONSABLE DU BRIS LORSQUE LE BAC

- EST TROP PRÈS DE LA CHAUSSEE, GÉNANT LES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT;
- EST PLACÉ DIRECTEMENT SUR L'ACCOTEMENT ET NON PAS DANS UNE ENTRÉE PRIVÉE;
- N'EST PAS DANS LES LIMITES DE VOTRE PROPRIÉTÉ.

POUR FACILITER LA COLLECTE

- LAISSER LE COUVERCLE FERMÉ EN TOUT TEMPS.
- ORIENTER LES ROUES VERS LA RÉSIDENCE.
- POSITIONNER LE BAC À 1 M DE TOUT OBSTACLE.

APRÈS UNE AVERSE DE NEIGE, JE DÉNEIGE ET DÉGLACE MON BAC

RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES MANICOUAGAN

SAVIEZ-VOUS QUE

VOUS ÊTES RESPONSABLE DU BRIS SI LE BAC N'A PAS ÉTÉ POSITIONNÉ CORRECTEMENT?

COMMENT POSITIONNER SON BAC ROULANT
(récupération et ordures)

MON COUVERCLE EST FERMÉ, JE DÉNEIGE ET DÉGLACE MON BAC

RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES MANICOUAGAN

SURPRESSEUR – LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez s.v.p. en aviser la municipalité.



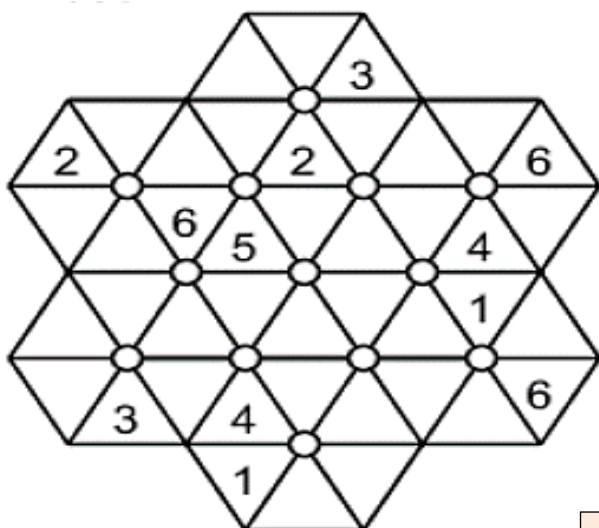
JEUX - DIVERTISSEMENT

Trouve les 7 erreurs...

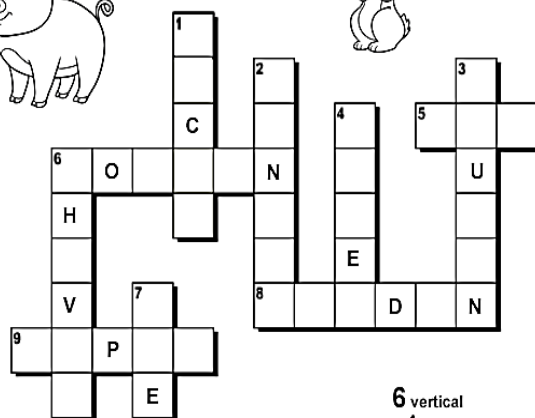
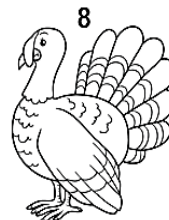
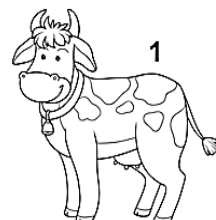
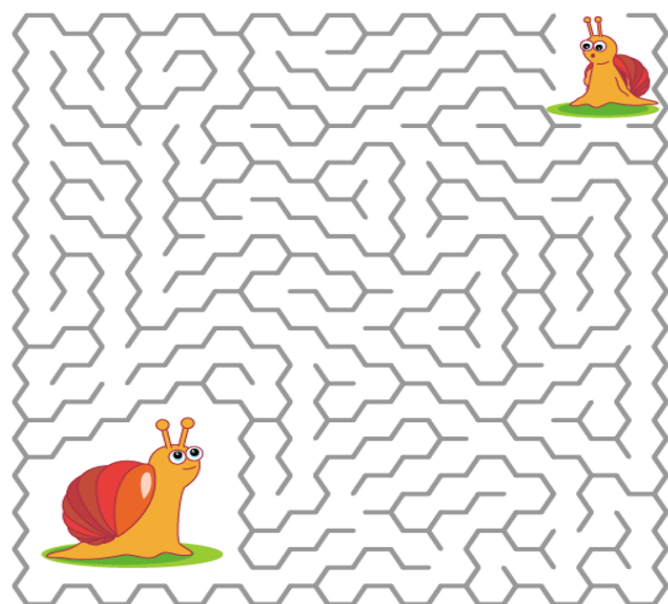


SUDOKU FLOCON

Le but est de placer les nombres 1 à 6 dans chaque hexagone, sans répétition.



LABYRINTHE



TOUTES LES RÉPONSES À LA PAGE : 38

ANNONCES

Vous cherchez un service professionnel rapide, et courtois ?

Impôts des particuliers



Frédéric Chevarie B.A.A
Préparateur accrédité

311, chemin Principal
Pointe-aux-Outardes, Qc
COH 1M0
(418) 295-8067

bc.impot@gmail.com

- **Service professionnel et personnalisé** offert à l'année.
- **10 ans d'expérience** dont 8 ans en cabinet d'expert-comptable.
- **MINIMISER** les erreurs et **RETIREZ TOUS LES CRÉDITS** auxquels vous avez droit.
- Représentants professionnels du gouvernement fédéral provincial.
- Transmission électronique afin que vous obteniez votre **REMBOURSEMENT** plus rapidement
- Possibilité de tout faire à distance ou bien se déplacer pour recueillir vos documents
- Révision et redressement de vos déclarations d'années antérieures s'il y a lieu
- Clientèle bien établie.
- Impôts de particulier.
 - Revenu de location
 - Travaillleur autonome
 - Entreprises enregistrées
 - Société de personne
 - Garderies
 - Post faillite
 - Tous autres types de travailleurs

N'hésitez plus... Contactez-moi.



25 ans

CAFÉS- RENCONTRES MOIS DE MARS

Vous avez de la difficulté à rencontrer les exigences imposées par le fait d'être en deuil ? L'Arc-en-ciel est là pour vous accompagner dans cette épreuve.



Vous devez nous aviser de votre intention d'être présent auprès de Yolande au 418-589-8055 ou auprès de Denise au 418-296-3246

QUAND

**les lundis 8 et 22 mars
dès 13 h 30**

LIEU

**Centre d'action bénévole
896, rue de Puyjalon
2e étage**

Nous vous invitons à visiter
notre page Facebook :



L'Arc-en-ciel entraide face au deuil

CAPSULES : PRÉVENTION INCENDIE

LE FOYER A L'ÉTHANOL

Les foyers à l'éthanol sont de plus en plus utilisés pour créer une atmosphère chaleureuse, surtout depuis que certaines municipalités interdisent l'installation de nouveaux foyers au bois sur leur territoire. Cependant, il faut se rappeler que ces appareils sont décoratifs et ne doivent pas être utilisés pour chauffer une pièce.



Les foyers à l'éthanol sont susceptibles de provoquer de graves brûlures, des intoxications au monoxyde de carbone et des incendies. Soyez prudent et gardez un maximum de distance entre vous et l'appareil lors de l'allumage.

Assurez-vous que votre résidence est munie d'un détecteur de monoxyde de carbone (CO) ainsi que d'un extincteur portatif adéquat et en bon état de fonctionnement.

Mesures de sécurité pour les foyers à l'éthanol



L'éthanol, aussi appelé bioéthanol, est un liquide inflammable et volatil. À température ambiante, il peut produire des vapeurs irritantes et inflammables. Ces vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air et, en concentration suffisante, elles risquent de s'embraser au contact d'une flamme.

Voici quelques mesures de sécurité à adopter afin de profiter pleinement de votre foyer décoratif en toute sécurité :

- Choisissez un foyer à l'éthanol qui satisfait aux normes canadiennes. Exemples d'étiquettes de certification apposées sur les foyers à éthanol et qui attestent de leur conformité à la norme canadienne.



- Utilisez toujours l'éthanol recommandé par le fabricant du foyer puisque l'appareil a été conçu pour être utilisé avec un type d'éthanol déterminé.
- Privilégiez l'utilisation d'un long briquet ou de longues allumettes afin de garder un maximum de distance entre vous et l'appareil lors de l'allumage.
- Ne remplissez jamais un brûleur encore chaud. Laissez refroidir l'appareil ou attendez au moins 15 minutes avant de procéder.
- Gardez à distance tout article de fumeur ou objet à flamme nue (allumette, chandelle, briquet, etc.)
- Entreposez l'éthanol de façon sécuritaire, hors de la portée des enfants et loin de toute source de chaleur.

QUE VAUT LE POINT D'INTERROGATION (?)

A)

--	--	--	--

B)

--	--	--	--

**TOUTES LES RÉPONSES À
LA PAGE : 38**

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

PRISE DE SANG ET SOINS INFIRMIERS : Pointe-aux-Outardes



Pour prendre rendez-vous, vous devez téléphoner au numéro **418-567-2274 (poste 0)** et laisser votre nom et numéro de téléphone ou encore vous **présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.**

Horaires du service : **Municipalité de Pointe-aux-Outardes** située au 471, chemin Principal. Tous les mardis de 8 h 00 à 9 h 45

En ce qui concerne les mesures sanitaires.

Prendre note que vous devrez suivre les consignes qui vous seront données lors de votre prise de rendez-vous.

**RETROUVE LES
OBJETS
CACHÉS DANS
L'IMAGE**



**LES RÉPONSES
À LA PAGE : 38**

CAPSULE : SANTÉ

LE DÉFI J'ARRÊTE, J'Y GAGNE !

Le *Défi J'arrête, j'y gagne !* est une vaste campagne québécoise qui a lieu chaque année depuis 22 ans. Elle invite les fumeurs qui sont prêts à arrêter de fumer, à passer à l'action.



L'engagement : ne pas fumer pendant 6 semaines, soit du **8 février au 21 mars 2021**. Participez au Défi à votre façon : seul, avec l'aide d'un parrain ou d'une marraine non-fumeur ou bien avec un autre fumeur qui souhaite aussi arrêter.

Vous courez la chance de remporter :

- **Un séjour de luxe à la Station touristique Duchesnay.** Ce séjour comprend quatre (4) nuitées pour deux (2) adultes. D'une valeur de 1 500\$, plus les taxes. (18 ans et +)
- **Une carte-cadeau de Jean Coutu.** D'une valeur de 250\$ (18 ans et +)
- **1 000\$ en argent comptant.** (Prix réservé aux 18 à 24 ans)

Pour plus d'information ou pour s'inscrire communiquer avec la Ligne 1 866 j'arrête (527-7383) ou rendez-vous à l'adresse suivante : <https://defitabac.qc.ca/fr>

MOTS CACHÉS : THÈME – PRINTEMPS (10 lettres mélangées)

S	E	L	L	E	D	N	O	R	I	H	L	T
E	E	N	S	E	R	E	V	E	M	I	R	P
S	N	O	L	L	I	S	I	O	L	E	S	R
E	U	S	R	U	E	L	F	A	F	N	E	Q
E	S	I	S	R	A	M	S	T	U	I	S	S
L	N	A	E	P	I	L	U	T	E	A	S	P
L	O	R	N	E	L	L	O	P	O	R	I	M
I	E	O	A	S	U	C	O	R	C	G	C	E
U	G	L	E	X	O	N	I	U	Q	E	R	T
Q	R	F	F	O	R	S	Y	T	H	I	A	N
N	U	S	E	E	L	U	O	B	I	G	N	I
O	O	P	S	E	H	T	N	I	C	A	J	R
J	B	S	N	O	I	T	A	T	N	A	L	P

HIRONDELLES CROCUS TULIPE
 PLANTATIONS FLEURS LILAS
 PRIMEVERES GRAINE MARS
 BOURGEONS POLLEN OEUF
 FLORAISON
 FORSYTHIA
 GIBOULEES
 JACINTHES
 JONQUILLE
 NARCISSES
 OISILLONS
 PRINTEMPS
 EQUINOXE



RÉPONSE À LA PAGE : 38

MARS - MOIS DE LA NUTRITION



Le thème du Mois de la nutrition 2021 s'articule autour de l'idée selon laquelle la saine alimentation est un concept différent d'une personne à l'autre.



Cette année nous explorerons comment votre propre culture, vos traditions culinaires, vos préférences et vos besoins nutritionnels jouent un rôle. Apprendre à ajuster les recettes selon vos besoins peut vous aider à adopter l'alimentation qui vous convient.

Saviez-vous ? Le Mois de la nutrition est planifié et mis en œuvre par Les diététistes du Canada depuis plus de 30 ans, en mars. Cette tradition a vu le jour sous la forme d'une « semaine de la nutrition » organisée par un petit groupe de diététistes communautaires.

Pour consulter le guide d'idées et d'activités visiter le :

<https://www.dietitians.ca/DietitiansOfCanada/media/Documents/Ressources/NM2021-Activity-Guide-French.pdf>

Source : <https://www.dietitians.ca/Advocacy/Nutrition-Month/Nutrition-Month-2021?lang=fr-CA>

MAISON DES JEUNES LE S.Q.U.A.T



CONCOURS

CRÉATION VISUELLE

PRIX À GAGNER

**L'une des cartes-cadeaux
d'une valeur de**

1^{er} prix : 100\$

2^e prix : 75\$

3^e prix : 50\$

4^e - 5^e et 6^e prix : 25\$

**Le concours se termine le
15 mars 2021. Le dévoilement
des gagnants aura lieu
le 22 mars 2021.**

*Tous les projets soumis demeurent la
propriété de la MDJ le S.Q.U.A.T et
pourront être utilisés par l'organisme
dans le futur.*

**MAISON
DES JEUNES**

**LE
S.Q.U.A.T**



Comité de sélection

JOËLLE BERNIER,
superviseure des loisirs et
de la culture à Pointe-aux-
Outardes et membre du
conseil d'administration

JOHANNE COMEAU,
adjoindte administrative
à la municipalité de
Pointe-aux-Outardes

MARIE-JOSÉE PERRAULT,
agente de promotion
de l'entrepreneuriat
coopératif jeunesse

Conception : Johanne Comeau

CRITÈRES

- Que représente pour toi la phrase suivante : Savoir être Quelqu'un d'Unique Aux yeux de Tous (SQUAT).
- Exprime-toi par : le dessin, le bricolage, la pâte à modeler ou tous autres moyens.
- Tu peux présenter plusieurs projets mais un seul sera sélectionné.
- Être âgé(e) de 12 à 17 ans.
- Être résident(e) de Pointe-aux-Outardes.
- Fais parvenir des photos de ton (tes) projet(s) à :
mdjlesquat@hotmail.com
inscrire : CONCOURS.

Le 13 février dernier, une activité raquette a été organisée pour les jeunes chez Cindy et Patrick.

Mais, ils ont eu aussi une belle surprise, pouvoir se promener à cheval et avoir un feu. Le tout était accompagné de saucisses, guimauves et chocolat chaud.



Merci beaucoup pour ce merveilleux après-midi !



Télévision régionale de la Péninsule
Licence 201806024482-01

BINGO TÉLÉ

TOUS LES JEUDIS À 19 h 30

Total des prix 3 000\$
à chaque semaine

Livret : 10\$ Bonanza : 1\$

TYPE DU JEU	CARTE	PRIX
1-tour ordinaire : 2 bingos après 10 balles	BLEUE	200 \$
2-tour jeu du T L : à l'endroit ou à l'envers	ORANGE	250 \$
3-tour ordinaire : 2 bingos après 10 balles	VERTE	200 \$
Bonanza : 3 bingos sur la même carte + 2 balles frimées		350 \$
4-tour jeu en X	JAUNE	300 \$
5-tour : jeu du free	ROSE	300 \$
1 ^{er} carte pleine		1 000 \$
consolation		400 \$

Point de vente

Chute-aux-Outardes : Télévision régionale de la Péninsule (TVRP) - 113, rue Vallilée

Heures d'ouverture pour acheter vos cartes	Mardi de 8 h 30 à 16 h 00 Mercredi de 8 h 30 à 16 h 00 Jeudi de 8 h 30 à 19 h 15
---	---

Réclamation des prix

Les gagnants doivent se présenter avec la **feuille gagnante complétée** à la Télévision régionale de la Péninsule au 113, Vallilée à Chute-aux-Outardes, le **vendredi de 9 h 00 à midi** et sur les heures d'ouverture. Pour information : 418-567-2650.



MATIÈRES RÉSIDUELLES CALENDRIER 2021

Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'ont perdu, nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.

MARS				
L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31		

AVRIL				
L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30



Ordures : lundis



Recyclage : vendredis



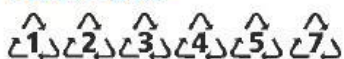
Installations fermées : le 5 avril

QUE DOIS-JE DÉPOSER DANS MON BAC BLEU?

PAPIER ET CARTON

- Journaux, annuaires, circulaires, livres, revues
- Feuilles, enveloppes, sacs de papier
- Rouleaux, boîtes, cartons de lait, de jus, d'œufs
- Mouchoirs, essuie-tout, papier carbone, papier ciré ou plastifié, papier d'emballage

PLASTIQUE



- Bouteilles
- Contenants alimentaires et de produits d'entretien ménager
- Bouchons et couvercles de plastique
- 6
- Plastique sans numéro, sacs et pellicules de plastique, jouets, assiettes et ustensiles

VERRE

- Bouteilles, contenants, pots
- Miroirs, vaisselle, pyrex, cristal, ampoules

MÉTAL

- Articles en aluminium, (assiettes, plats, etc.)
- Boîtes de conserve, couvercles
- CANNETTES métalliques et en aluminium

Écocentre de Baie-Comeau (418-589-4557)
du mardi au samedi de 8 h 00 à 16 h 00
800, avenue E.-Schlemm

Magasin de réemploi phase 2 :
du mardi au samedi de 9 h 00 à 16 h 00
800, avenue E.-Schlemm

TABLE DES MARÉES



VOICI L'HORAIRE DES MARÉES POUR LE MOIS DE MARS

Day	Time	Metres	Feet	jour	heure	mètres	pieds
1	0315	3.4		16	0338	3.3	
	0917	-0.1			0946	0.2	
MO	1532	3.8		TU	1555	3.2	
LU	2145	-0.1		MA	2155	0.4	
2	0355	3.6		17	0409	3.3	
	1002	-0.1			1020	0.4	
TU	1614	3.6		WE	1627	2.9	
MA	2223	0.0		ME	2221	0.5	
3	0436	3.6		18	0440	3.2	
	1049	0.0			1055	0.5	
WE	1658	3.3		TH	1700	2.7	
ME	2302	0.2		JE	2249	0.7	
4	0521	3.5		19	0514	3.1	
	1140	0.3			1134	0.7	
TH	1746	3.0		FR	1736	2.5	
JE	2345	0.4		VE	2320	0.9	
5	0610	3.4		20	0552	2.9	
	1241	0.5			1220	0.9	
FR	1842	2.6		SA	1818	2.3	
VE				SA	2359	1.0	
6	0036	0.7		21	0639	2.8	
	0709	3.2			1324	1.1	
SA	1358	0.7		SU	1915	2.1	
SA	1951	2.3		DI			
7	0142	0.9		22	0053	1.2	
	0823	3.0			0745	2.7	
SU	1531	0.8		MO	1456	1.2	
DI	2119	2.2		LU	2042	2.0	
8	0308	1.0		23	0218	1.3	
	0947	3.0			0909	2.7	
MO	1655	0.8		TU	1624	1.1	
LU	2248	2.2		MA	2216	2.1	
9	0432	0.9		24	0352	1.2	
	1106	3.1			1030	2.8	
TU	1759	0.6		WE	1724	0.9	
MA	2354	2.4		ME	2323	2.3	

Day	Time	Metres	Feet	jour	heure	mètres	pieds
10	0539	0.7		25	0504	1.0	
	1207	3.3			1131	3.0	
WE	1847	0.4		TH	1809	0.6	
ME				JE			
11	0042	2.6		26	0010	2.6	
	0633	0.5			0600	0.7	
TH	1255	3.4		FR	1221	3.3	
JE	1926	0.3		VE	1847	0.4	
12	0123	2.9		27	0051	2.9	
	0718	0.3			0648	0.4	
FR	1337	3.5		SA	1305	3.5	
VE	2001	0.2		SA	1924	0.1	
13	0159	3.1		28	0130	3.3	
	0758	0.2			0733	0.1	
SA	1414	3.5		SU	1347	3.7	
SA	2032	0.2		DI	1959	0.0	
14	0233	3.2		29	0208	3.6	
	0836	0.2			0817	-0.2	
SU	1449	3.5		MO	1429	3.7	
DI	2101	0.2		LU	2037	-0.1	
15	0306	3.3		30	0248	3.8	
	0911	0.2			0901	-0.3	
MO	1522	3.3		TU	1511	3.7	
LU	2128	0.3		MA	2114	-0.1	
				31	0329	3.9	
					0947	-0.2	
				WE	1555	3.5	
				ME	2153	0.0	

COORDONNÉES – NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR



MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

471, Chemin Principal
Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

Téléphone : 418-567-2203

Télécopieur : 418-567-4409

Courriel : municipalite@pointe-aux-outardes.ca

www.pointe-aux-outardes.ca

Centre des loisirs : 418-567-2177 poste 1

Pompiers, ambulance, police : 911

Bibliothèque municipale (mercredi soir) : 418-567-2281 poste 5109

Régie de gestion des matières résiduelles : 418-589-4557

Site d'enfouissement : 418-567-3118 ou 418-589-4557

Maison des jeunes : 418-567-1202

CLSC : 418-567-2274

Fourrière municipale (Refuge Chapitou) : 418-589-1597

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mardi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Mercredi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Jeudi	7h45 à 12h00	13h00 à 16h30
Vendredi	8h00 à 12h00	Fermé

DATE DE TOMBÉE PROCHAINE PUBLICATION DU CACARDEUR

La date de tombée pour faire parvenir les informations que vous voulez voir paraître dans la prochaine édition du Cacarreur **est le 20 de chaque mois.**

